

# DU CHANVRE EN SUISSE

Swiss cannabis pastilles, swiss cannabis drink, l'huile de chanvre des Alpes, le baume du chanvre, les huiles de massage, les parfums et autres cosmétiques, les bières au chanvre, etc... sont autant de produits issus de plantations de chanvre suisse.



STAND CHANVRE-Info, MEDNAT 1999 (VOIR CANNADRESSES).  
ANDRÉ FÜRST, DISTRIBUTEUR DE NOMBREUX PRODUITS.

La vieille Helvétie aurait-elle enfin pris un train d'avance ? En effet, depuis quelques années le cannabis a été reconsidéré sous ses aspects autres qu'une simple drogue. Et, à la stupéfaction générale, cette matière première révéla d'innombrables possibilités.

Au début, on n'osa pas se lancer tête baissée, la répression ayant fait rage pendant plus d'un demi-siècle, d'abord aux USA puis en Europe. Les agriculteurs, les juristes, les médecins, tous croyaient que la culture et l'utilisation du cannabis étaient interdits en Suisse. Mais la loi fédérale, reconnue pour sa finesse, laissait une porte ouverte à la culture du chanvre tant que "le but n'est pas de la transformer en stupéfiant" !

C'est ainsi qu'un agriculteur valaisan, Bernard Rappaz, redémarre cette culture de manière commerciale et publique, et lance du même coup la tisane au chanvre. La même année, le premier magasin du chanvre ouvre ses portes à Berne.

La brèche entrouverte, l'expansion est fulgurante : plus de 200 magasins ouvrent, certains vendent des "sachets odorants" remplis de fleurs, environ 200 hectares sont cultivés par autant d'agriculteurs. En 1995, les commerçants et magasins du chanvre se regroupent en association sous le titre de **Coordination Suisse du Chanvre (C.S.C.)**, les agriculteurs en font autant et créent l'**Association Suisse des Chanvriers (ASCHA)**. Car, même si le succès du cannabis va grandissant, la répression est toujours présente s'il y a suspicion d'utilisation stupéfiante...

Cependant, vers 1997, on est quasiment obligé de reconnaître les vertus thérapeutiques du cannabis, notamment suite aux nombreux témoignages de malades du glaucome, du cancer, et du sida entre autres.

A l'heure où, en Suisse, l'héroïne est prescrite aux toxicomanes ne serait-il pas temps que les gens profitent de ce médicament naturel et sans danger ?

Pour atteindre cet objectif, cette année certains magasins ont exposé leurs produits au très réputé *Salon des Médecines Naturelles (Mednat)* à Lausanne (mars 99). Une conférence fut donnée par Michka (écrivain, spécialiste du cannabis), Bernard Rappaz, Pascal Pittet (artisan, entreprise dans la construction) pour répondre aux nombreuses questions en suspens sur les vertus thérapeutiques du cannabis. Les visiteurs furent ravis de (re)découvrir le potentiel merveilleux de cette plante oubliée depuis trop longtemps.

La plupart des magasins membres de la C.S.C. ont également exposé à *Oeko Zurich*, le jumeau suisse-allemand de Mednat.

Le nombreux public intéressé démontre que le peuple souhaite aujourd'hui que le gouvernement statue sur le cannabis, comme il a dû le faire pour l'héroïne. En d'autres termes, qu'il libéralise la consommation et réglemente son commerce.

Heureusement, tout porte à croire que la politique suisse (et européenne ?) va dans ce sens, pressée enfin par des consommateurs et des malades

et des malades las d'être traqués comme des criminels. Une commission d'experts a publié son rapport le 23 avril 99, rapport très favorable à une réglementation. Et surtout à la dépénalisation de la consommation.



STAND CONSTRUCTION CHANVRE

favorable à une réglementation. Et surtout à la dépénalisation de la consommation.

Pourtant, une décision ne sera réellement prise que lors du changement de la Loi Fédérale sur les Stupéfiants en 2000 ou 2001... à suivre... et faites tourner !

Sabine Lord  
*La Feuille de Chanvre*  
Journal suisse romand d'information sur le cannabis  
Photos : La Feuille de Chanvre